

Dénomination de voie

M. LE MAIRE, Rapporteur : Après consultation du Conseil de Quartier de Saint-Claude, il est proposé de dénommer la nouvelle place à organiser autour du supermarché Casino de Saint-Claude, comprise entre la rue de Vesoul, le boulevard Churchill, l'avenue de Montjoux et la rue des Justices : **Place des Justices**.

Cette appellation traditionnelle du quartier Saint-Claude y trouve son origine dès le XVI^{ème} siècle et la nouvelle place prolongerait l'actuelle rue des Justices.

Par ailleurs, l'espace commercial structurant cet espace devrait ouvrir ses portes à la fin de l'été.

Il est enfin précisé que le début de l'avenue de Montjoux, qui délimite dans sa partie haute cette place, conserverait son appellation afin de gêner le moins possible les riverains et l'Institut de Formation des Maîtres qui ouvrent sur cette avenue.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

«M. LE MAIRE : La grande surface, comme nous l'avons promis, sera inaugurée à la fin de cet été. On vous propose de ne rien inventer mais de revenir à sa dénomination ancienne qui était les Justices, donc ce sera la Place des Justices. Cela a été fait en liaison avec le Comité de Quartier de Saint-Claude».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte la proposition qui lui est soumise.

Récépissé préfectoral du 13 juillet 2005.